

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-CORSE

COMMUNE DE RAPALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE RAPALE

SEANCE DU 26 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze le vingt six avril à dix sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique.

DATE DE CONVOCATION :

16/04/2014

DATE D'AFFICHAGE :

16/04/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 11

Présents 9

Votants 9

VOTE :

Voix pour : 9

Voix contre : 0

Abstentions : 0

OBJET :

Compte administratif 2013

**Acte rendu exécutoire après
dépôt
en Préfecture le**

**et publication ou notification
du**

Etaient présents : Mmes PELLONI, PASQUALINI, MM. BURGER, CASU, PIEVE, RAFFAELLI, TOMASINI, FONDACCI de PAOLI, SANCIU.

Etaient absents : M. BONELLI.

Le quorum étant atteint ;

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme PASQUALINI, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par M. Jean-Claude FONDACCI de PAOLI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire (le cas échéant) et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. lui donne acte de la présentation faite du compte administratif peut se résumer ainsi :

libellés	investissement		fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		44.889,24		82.129,61		127.018,85
Opérations de l'exercice	70.091,56	42.066,35	184.325,98	217.545,95	254.417,54	259.612,30
TOTAUX	70.091,56	86.955,59	184.325,98	299.675,56	254.417,54	386.631,15
Résultats de clôture		16.864,03		115.349,58		132.213,61
Restes à réaliser	29.004,81	48.476,50			29.004,81	48.476,50
TOTAUX CUMULES	99.096,37	135.432,09		115.349,58	283.422,35	435.107,65
RESULTATS DEFINITIFS		36.335,72		115.349,58		151.685,30

2. constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Maire



**SOUS-PREFECTURE
CALVI**

-7 MAI 2014

AR N°.....